

Nous avons de la valeur, nous  
avons des droits et nous luttons  
ensemble pour notre cause



• *Femmes sans statut en action : conditions de travail et santé*  
Rapport de recherche

• Comité femmes  
Centre des travailleurs et travailleuses immigrant·es

• Décembre 2025

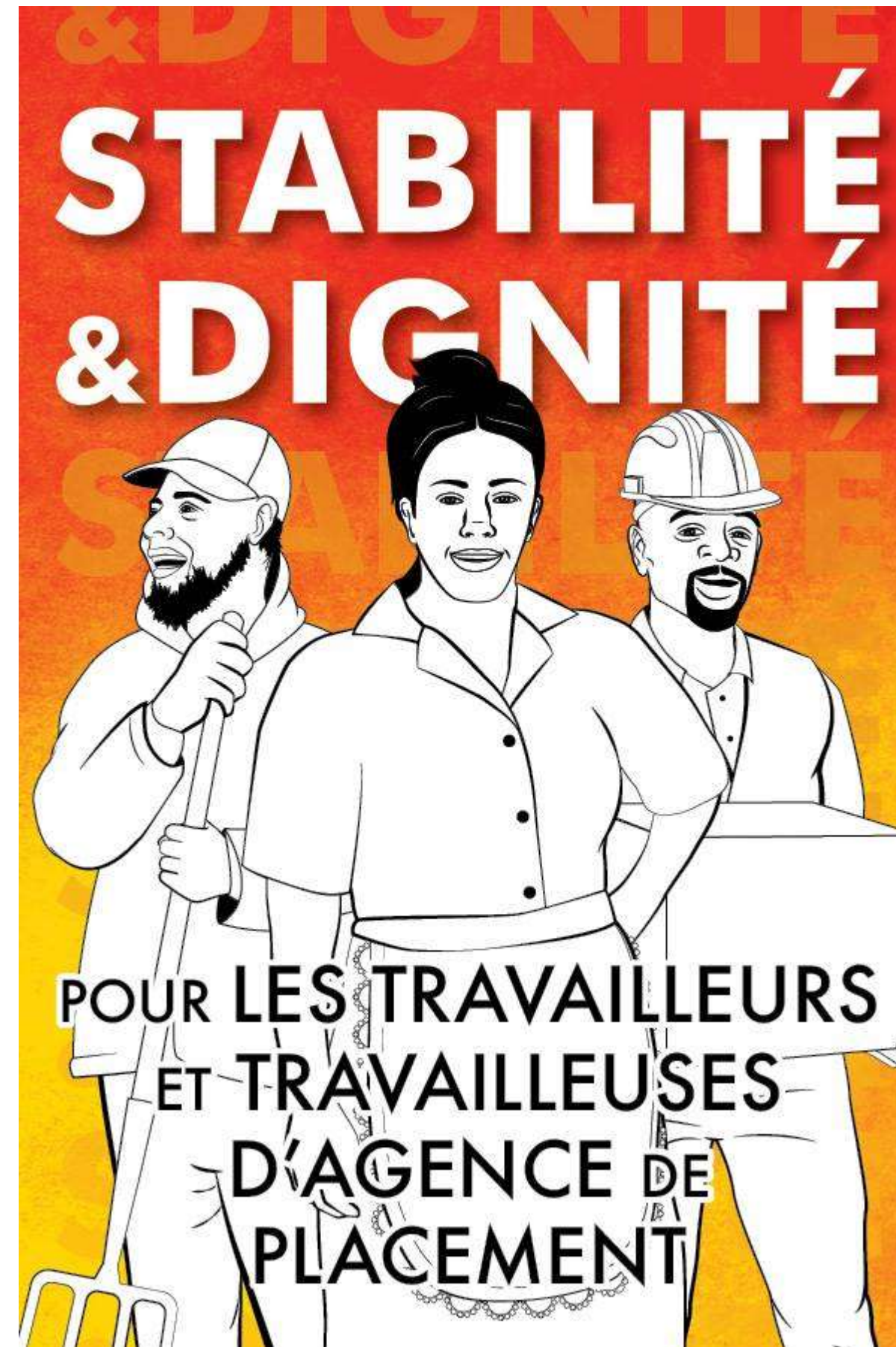
CTTI

## • HISTOIRE DU COMITÉ FEMMES

---

C'est à l'initiative de deux syndicalistes Philippin-e-s ainsi que de chercheurs et chercheuses universitaires et des militants et militantes allié-es que le Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-es (ci-après CTTI) a été établi en 2000. Dès sa fondation, les femmes y jouent un rôle important. En effet, parmi les six membres fondateurs et fondatrices surtout ces-dernières assuraient la permanence. D'ailleurs, dans les premières années d'activité du CTTI, c'était surtout des travailleuses qui venaient s'informer sur leurs droits et à unir leurs forces pour mener leurs luttes. Depuis, les travailleuses im-migrantes ont continué à se mobiliser pour améliorer leurs conditions de travail et ont été accompagnées dans la défense collective et individuelle de leurs droits. En 2014, grâce au projet *Leadership des travailleuses d'agence* des femmes du secteur manufacturier se sont outillées pour réclamer leurs droits. À travers le visionnement de documentaires, d'ateliers de créations artistiques et de jeux de rôles, les travailleuses ont développé une plus grande conscience des injustices qu'elles vivaient au travail.

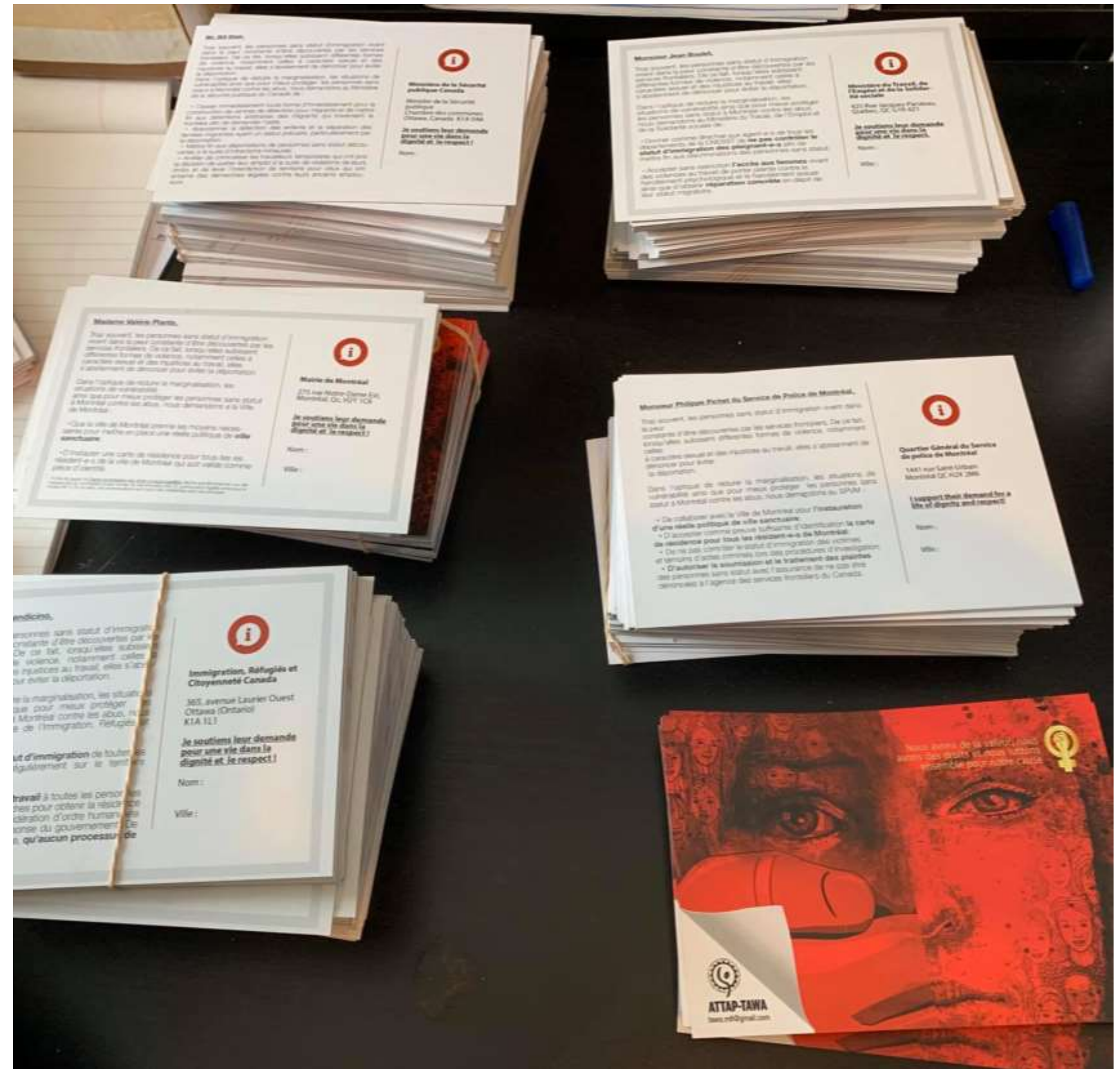
Avant la fondation du Comité femmes (ci-après CF ou Comité) du CTTI en 2018, des travailleuses migrantes militaient au sein de l'Association des travailleurs et travailleuses d'agence de placement (ci-après ATTAP). Lors d'une assemblée de l'Association pour déterminer les objectifs de la prochaine campagne de l'organisme, les membres – toutes des femmes cette journée-là – prirent conscience que presque toutes avaient vécu du harcèlement sexuel et psychologique au travail. Rapidement, un consensus s'est établi sur le thème de la prochaine campagne. Les travailleuses de l'ATTAP ont aussi réalisé qu'elles avaient besoin d'un espace sécuritaire non mixte afin de se mobiliser sur les enjeux genrés qui les touchent. Ce fut la naissance du Comité femmes!



- Initialement, le Comité se nommait Comité femmes de l'ATTAP puisque les premières membres provenaient de cette association fondée au CTTI. Au fil du temps, de nouvelles travailleuses, pas nécessairement d'agences de placement, ont joint le Comité. Il s'agit, entre autres, de travailleuses migrantes temporaires avec des permis fermés contraintes de fuir leur employeur, des femmes parrainées ayant vécu de la violence conjugale, des travailleuses sans statut migratoire, des étudiantes internationales. Elles ont en commun d'avoir été victimes de graves violations de leurs droits au travail en raison de leur statut d'immigration précaire ou de l'absence de statut.

La première campagne lancée par le Comité s'appelait : *Nous avons de la valeur, nous avons des droits, ensemble nous luttons pour notre cause*. Les membres revendiquaient, et revendiquent toujours, la fin des déportations par l'Agence des services frontaliers du Canada, l'arrêt de la vérification du statut migratoire par le Service de police de la ville de Montréal et, bien entendu, l'accès à la plainte pour harcèlement psychologique ou sexuel sans égard au statut d'immigration des plaignant·e·s auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité au travail.

- Le Comité a investi beaucoup de temps pour cette dernière revendication. En 2023, elles ont présenté un mémoire, le seul portant sur les femmes ayant un statut précaire ou sans statut, au Comité d'expertes pour les personnes victimes d'agression à caractère sexuel ou de harcèlement sexuel au travail formé par le Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale (MTESS). De plus, trois de ses membres ont témoigné devant ce Comité d'expertes. Découlant de ces actions, le rapport des expertes publié en 2023 a mené à l'abolition de la clause 1.04 de la politique interne de la CNESST refusant systématiquement l'accès des personnes sans permis de travail aux indemnisations en matière d'accident de travail. Ce fut victoire importante et célébrée par le Comité femmes du CTTI.



- Le Comité est également engagé dans les luttes pour la régularisation des personnes sans statut d'immigration et pour l'abolition du permis de travail fermé qui lie ses détenteur-rices à un employeur unique. De plus, le Comité multiplie ses tactiques et ses membres s'organisent pour faire entendre leur voix : de la participation à des manifestations, en passant par la prise de parole lors de divers événements publics comme des rassemblements ou des conférences de presse, des présentations dans des cours au cégeps ou à université. Les membres s'engagent également dans des coalitions, dont la Coalition québécoise pour la régularisation et la justice migrante, le *Migrant Rights Network* (Réseau pour les droits des migrant-es), le Conseil canadien des réfugié-es aux rencontres avec des élu-es et Alliance internationale des migrant-es (IMA). Quelques allié-es sont également membres du Comité femmes ou apportent un soutien ponctuel.

Le Comité concentre son regard et ses analyses sur les conséquences des politiques migratoires de plus en plus restrictives – pour ne pas dire xénophobes – qui ponctuent de violences le quotidien des femmes et de leurs familles. De cette manière, elles s'intéressent également à la migration forcée, à la segmentation et la précarisation du travail, aux détentions et déportations ainsi qu'à l'exclusion des soins de santé publics et gratuits.

Le CF recrute de nouvelles membres par l'entremise de la Clinique juridique du CTTI et de références d'organisations alliées ou lors d'activités de terrain, durant lesquelles les membres du CF vont à la rencontre de travailleuses migrantes pour faire connaître leur Comité.

- Les objectifs du Comité sont d'éduquer ses membres sur des enjeux liés en premier lieu au travail, de former des leaders, de briser l'isolement et de se mobiliser pour influencer les politiques publiques dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Le Comité femmes incarne donc un espace de lutte, de mobilisation, de formation, d'entraide mais également de fête. Le CF considère ce dernier élément tout aussi essentiel que les autres car seuls des liens chaleureux entre ses membres permettent un réel engagement dans la lutte sociale.



## • FEMMES SANS STATUT EN ACTION : CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTÉ OU QUAND LA RÉALITÉ NOUS RATTRAPE

Déjà lors des premières assemblées du CF, les membres se rendent compte au fil des échanges que leurs conditions de travail sont délétères parce qu'elles sont migrantes – la grande majorité racisées – et parce qu'elles sont des femmes. L'idée de mener une recherche sur les conditions de travail de travailleuses à statut précaire et sans statut a vu le jour lors du lancement de la *Commission sur le travail dans les entrepôts à Montréal* par les camarades de l'ATTAP. Des militants de l'ATTAP ont interviewé 42 travailleurs et travailleuses – surtout des hommes puisqu'ils sont surreprésentés dans le travail d'entrepôt – et ont animé des groupes de discussion afin de comprendre quelles étaient leurs conditions de travail. La recherche visait également à comprendre le secteur de la logistique et de la distribution, important mondialement mais également à Montréal; à tirer des enseignements de luttes menées dans ce secteur et finalement à explorer la pertinence des décrets gouvernementaux pour améliorer les conditions de travail dans le secteur des entrepôts.

C'est ainsi qu'en 2019, le Comité femmes a commencé à discuter d'un projet de recherche sur les conditions de travail des travailleuses migrantes. En 2020, confrontées comme le monde entier à la pandémie de la COVID-19, le projet a été mis sur la glace. Cette crise sanitaire a eu de graves répercussions sur les femmes migrantes, particulièrement celles sans statut, qui figurent parmi les grandes oubliées de l'État pendant la pandémie. Aucune Prestation canadienne d'urgence (PCU) pour elles, bien au contraire, elles continueraient à travailler, parfois au péril de leur vie.

En outre, l'accès aux banques alimentaires peut être difficile pour les personnes sans statut qui ont rarement les documents exigés par ces organisations pour pouvoir accéder aux denrées alimentaires. Il n'est pas rare que les organisatrices communautaires du CF doivent intervenir pour expliquer la situation de ces personnes afin qu'elles obtiennent des aliments. Le CTTI et ses alliées ont dû déployer des efforts particuliers afin que ses membres, dont le CF, aient un strict minimum.

De plus, même si l'État québécois avait rendu accessible les tests de dépistage pour toute la population qui se trouvait au Québec, encore une fois les organisatrices durent intervenir afin que certaines de ses membres soient dépistées. Finalement, en raison de l'isolement des membres du CF, des assemblées virtuelles hebdomadaires ont été tenues pendant de très longues périodes de la pandémie, des suivis individuels et des livraisons d'aliments organisés, etc. Bref, il y avait plus urgent que le projet de recherche. Du moins, c'est ce que croyait le CF.





- Le cumul de deux événements tragiques rappellerait à la dure réalité des femmes sans statut. En février 2020, Yolanda Gonzalez décédait du cancer du sein. Sans RAMQ et sans accès à des soins de santé préventifs, Yolanda n'a eu aucune chance contre la maladie et est décédée à l'âge de 32 ans. Sept mois plus tard, ce serait au tour de Lourdes Castro, Lulu, de mourir. Travailleuse domestique, elle avait eu deux accidents de travail, deux chutes, au cours de sa dernière année de vie. Lulu a aussi développé une maladie intestinale dont le diagnostic ne fut jamais établi. Chose certaine, elle avait de plus en plus de taches sur son corps et elle était affaiblie. Pour le Comité femmes, Yolanda et Lulu sont mortes parce qu'elles n'avaient pas de statut d'immigration et avaient, par conséquent, des conditions de travail très difficiles qui ont détérioré leur santé. Elles n'avaient pas de suivi médical qui aurait pu prévenir le développement de leurs maladies et améliorer les traitements.



Lors d'une assemblée éprouvante peu après le décès de Lulu, le CF décide de reprendre le projet de recherche et d'en faire une priorité. Le projet prendra une nouvelle orientation ; il ne se limitera pas exclusivement aux conditions de travail mais également à la santé. En outre, la recherche portera exclusivement sur les femmes sans aucun statut d'immigration. Les détentrices d'un visa de visiteuse, de permis de travail ou d'études ainsi que les demandeuses d'asile étaient donc exclues de notre recherche. Le CF connaît bien les difficultés qu'éprouvent les femmes ayant un statut migratoire précaire et sait qu'elles ne sont pas à l'abri de la perte de leur statut. Toutefois, la plus grande précarité des femmes sans statut et le manque de recherches sur cette population a justifié ce choix.

***Femmes sans statut en action : conditions de travail et santé est dédié à la mémoire de Yolanda et Lulu, camarades et amies du CF.***

# Femmes sans statut en action: conditions de travail et santé

Comité femmes  
Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-s  
(CTTI)

# Méthodologie de recherche et collecte de données

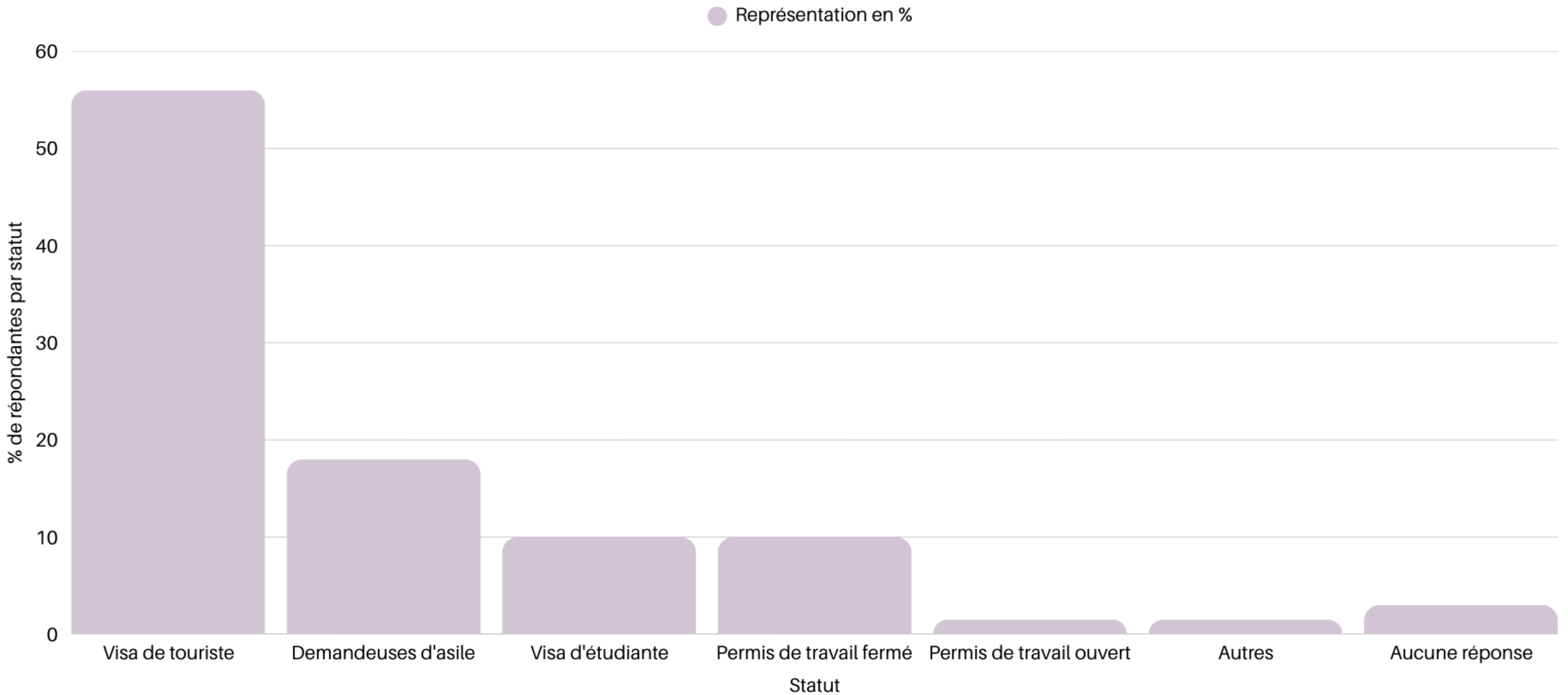
- Recherche-action participative
- Comité aviseur = Comité femmes
- Objectifs de recherche, des questions de recherche, du sondage etc. par Comité femmes.
- Détermination des lieux et méthodes de recrutement par le Comité femmes.
- 75 femmes sans statut recrutées dans des organismes communautaires et lors d'activités d'*outreach* lors de rassemblements, activités communautaires, stations de métro...
- 75 participantes rencontrées individuellement, administration du sondage et entrevues audio enregistrées puis transcrites (3 femmes ne correspondaient pas aux critères pour la recherche).
- Deux groupes de discussion
- Résultats de recherche analysés et validés par le Comité aviseur.

## LES PARTICIPANTES

**72 femmes**

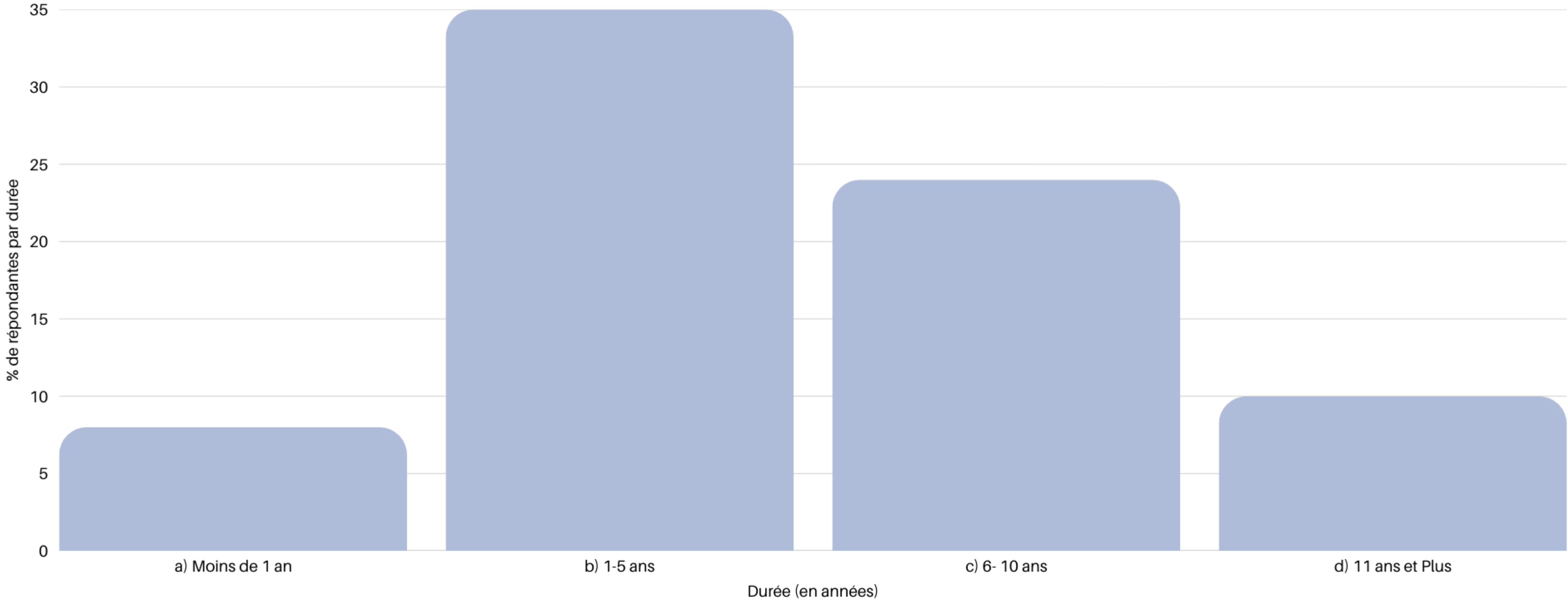
**Âge moyen :  
39 ans**

# Statut d'immigration des participantes lors de leur arrivée au Canada



# Nombre d'années sans statut d'immigration

● Représentation en %



**47 % en processus de régularisation**

**20% en demande humanitaire**

**4% en parrainage**

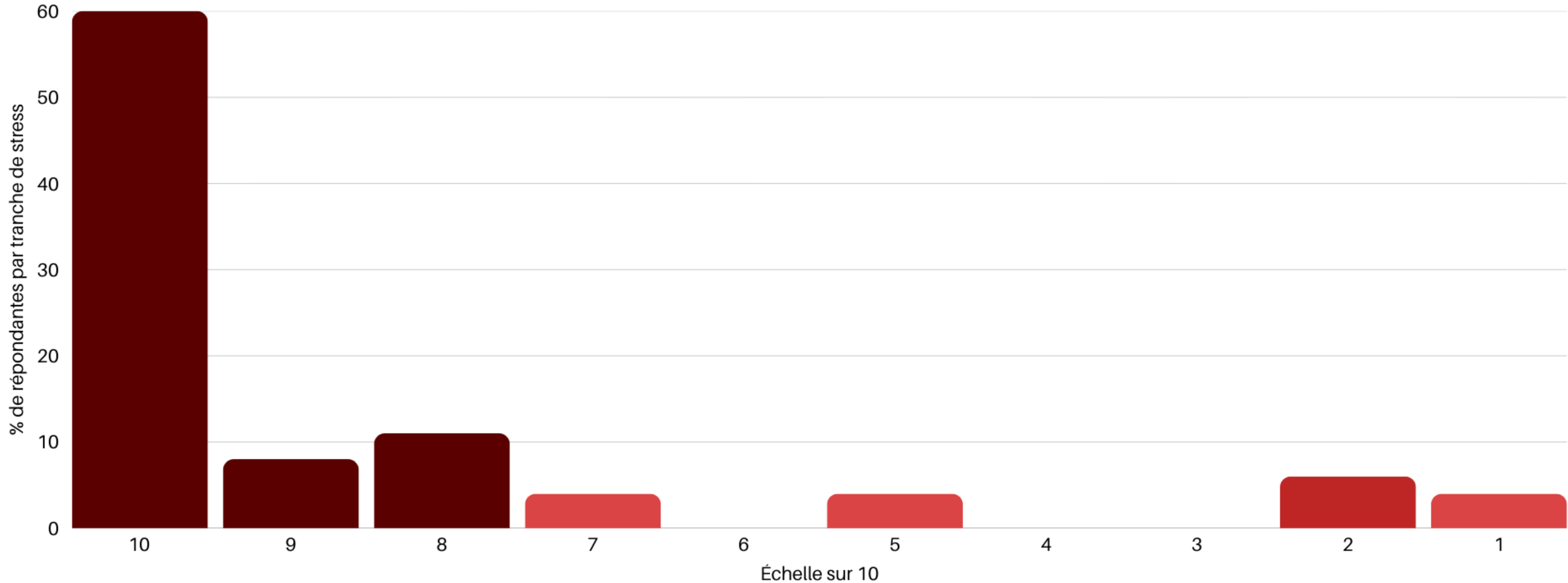
**3 % autres**

# Stress généré par le fait d'être sans statut

(%)

(1 = peu de stress 10 = grand stress)

● 10 ● 9 ● 8 ● 7 ● 6 ● 5 ● 4 ● 3 ● 2 ● 1



**Une forte majorité des participantes (79 %) ont un niveau de stress supérieur à 8.**

- « C'est sûr que quand on pense à notre condition de sans statut on est triste. Mais parfois on oublie parce qu'on ne pense pas toujours à ça. Mais il y a une quelque chose qui arrive qui nous le rappelle, quelque chose de simple qui devient très compliqué. C'est comme si on te dit Hey n'oublie pas que tu es sans statut, c'est terrible.»

Zahia, sans statut depuis 15 ans

## CITATIONS

- « Tu sais, moi je suis retournée avec mon ex même s'il était violent avec moi... J'étais sans papier et j'avais trop peur d'être déportée. »

Julia, survivante de violence conjugale et sexuelle,  
sans statut depuis 5 ans

# CITATIONS

- «Et en plus, les années passent. Ça fait longtemps que je suis sans statut. Je m'inquiète pour mon avenir, ma santé, ma vieillesse»

Sonya, sans statut depuis 12 ans

# Conditions de travail

Comité femmes du CTTI

## Instabilité d'emploi

Réponses	Pourcentage
Je fais toutes mes heures de travail chez le même employeur	25.35
J'ai un emploi principal où je fais la majorité de mes heures de travail et je complète ma semaine avec un ou plusieurs emplois de quelques heures	12.68
Je n'ai pas d'emploi principal. Je combine plusieurs emplois différents de quelques heures durant la semaine, mais j'arrive à prévoir un peu mon horaire de travail	18.31
Je travaille rarement au même endroit. Je ne sais pas d'avance quel emploi j'occuperai pour la semaine et dois constamment chercher du travail	18.31
Sans emploi	15.49
Autres	8.45

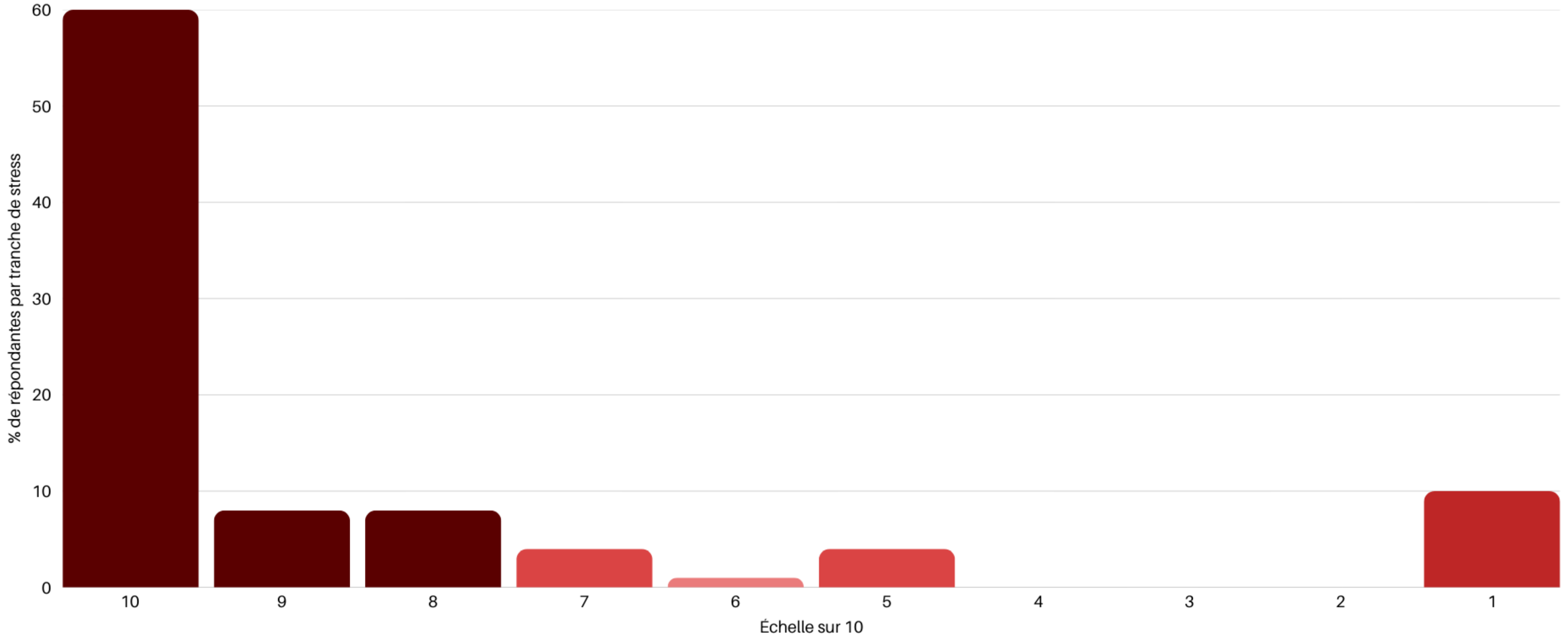
# Différentes stratégies de recherche de travail en %



# Stress généré par la recherche de travail (%)

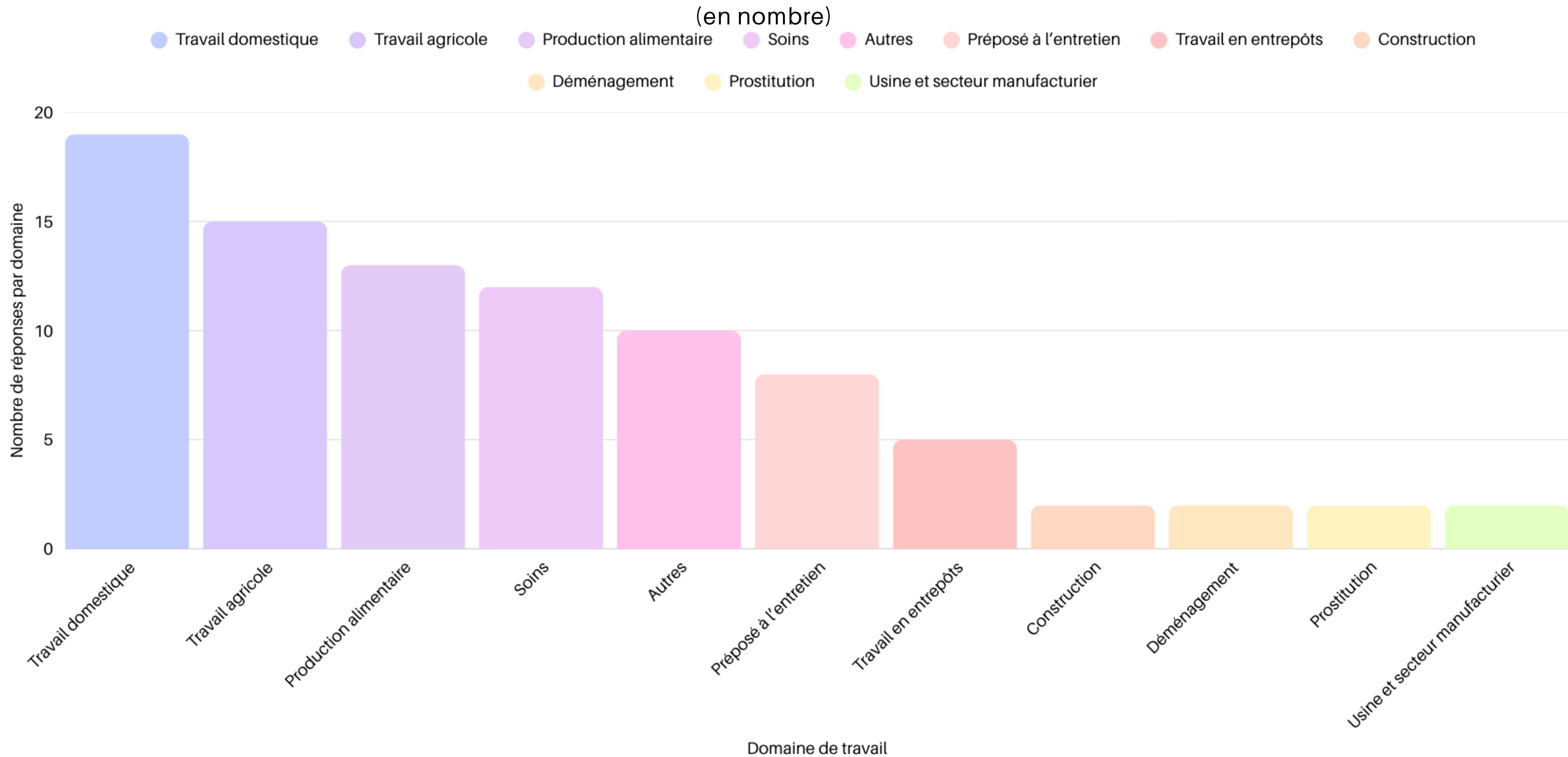
(1 = peu de stress 10 = grand stress)

● 10 ● 9 ● 8 ● 7 ● 6 ● 5 ● 4 ● 3 ● 2 ● 1



**La grande majorité ( 76 %) ont indiqué avoir un stress supérieur à 8.**

# Distribution des domaines d'emploi des répondantes



## Conditions de travail

**Travaillent en moyenne 30 h par semaine**

**Gagnent en moyenne 319 \$ par semaine**

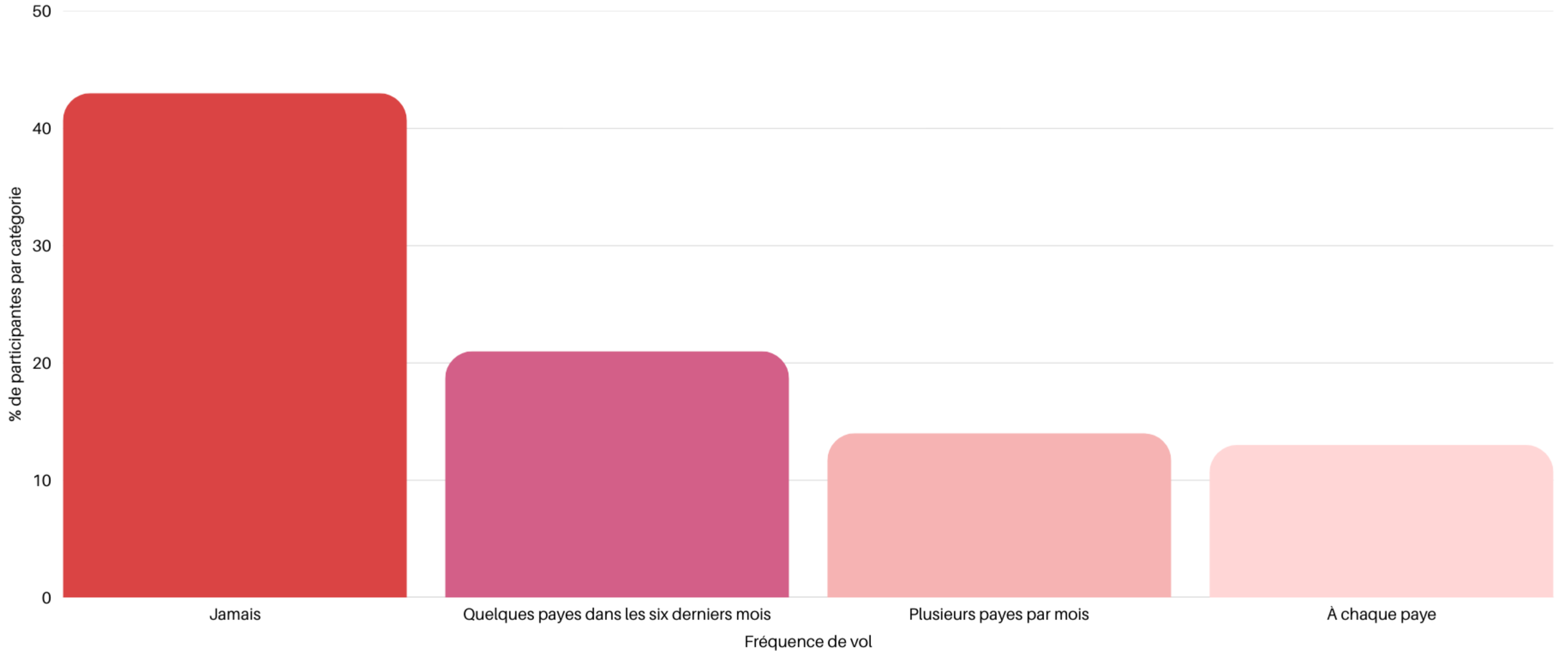
**Passent en moyenne 2 h en transport**

**Seulement 25 % ont toujours été payées au moins le salaire minimum**

# Répartition des cas de vol de salaire au cours des six derniers mois

(représentation en %)

● Jamais    ● Quelques payes dans les six derniers mois    ● Plusieurs payes par mois    ● À chaque paye



# CITATIONS

« Parce que quand tu n'as pas de papier tu peux te faire virer du jour au lendemain sans aucune raison valable »

Désirée, sans statut depuis 10 ans

« On a besoin de travailler mais on pense aussi qu'on peut trouver aussi de l'empathie ou de l'humanité ou quelque chose pour nous envers notre position. Peut-être que nos employeurs peuvent développer de l'empathie. Pourquoi pas essayer de nous obtenir un permis de travail par exemple? C'est pour ça que je me suis convaincue de parler de ma situation [à mon employeur avec qui j'étais depuis 7 ans] mais finalement j'ai été déçue. C'est vraiment difficile d'être dans cette situation sans permis de travail. C'est pour ça que je stress toujours. »

Zahia, sans statut depuis 15 ans

# Santé et sécurité au travail

Comité femmes du CTTI

## Quelques pourcentages permettant de représenter différents enjeux de santé et de sécurité au travail

**66%**

Se sentent trop surveillées par leurs employeurs, par leurs recruteurs et par leurs collègues

**56%**

se font crier dessus au travail

**42%**

vivent de l'harcèlement sexuel

**41%**

des femmes n'obtiennent pas tout le matériel de protection personnel par leurs employeurs

**34%**

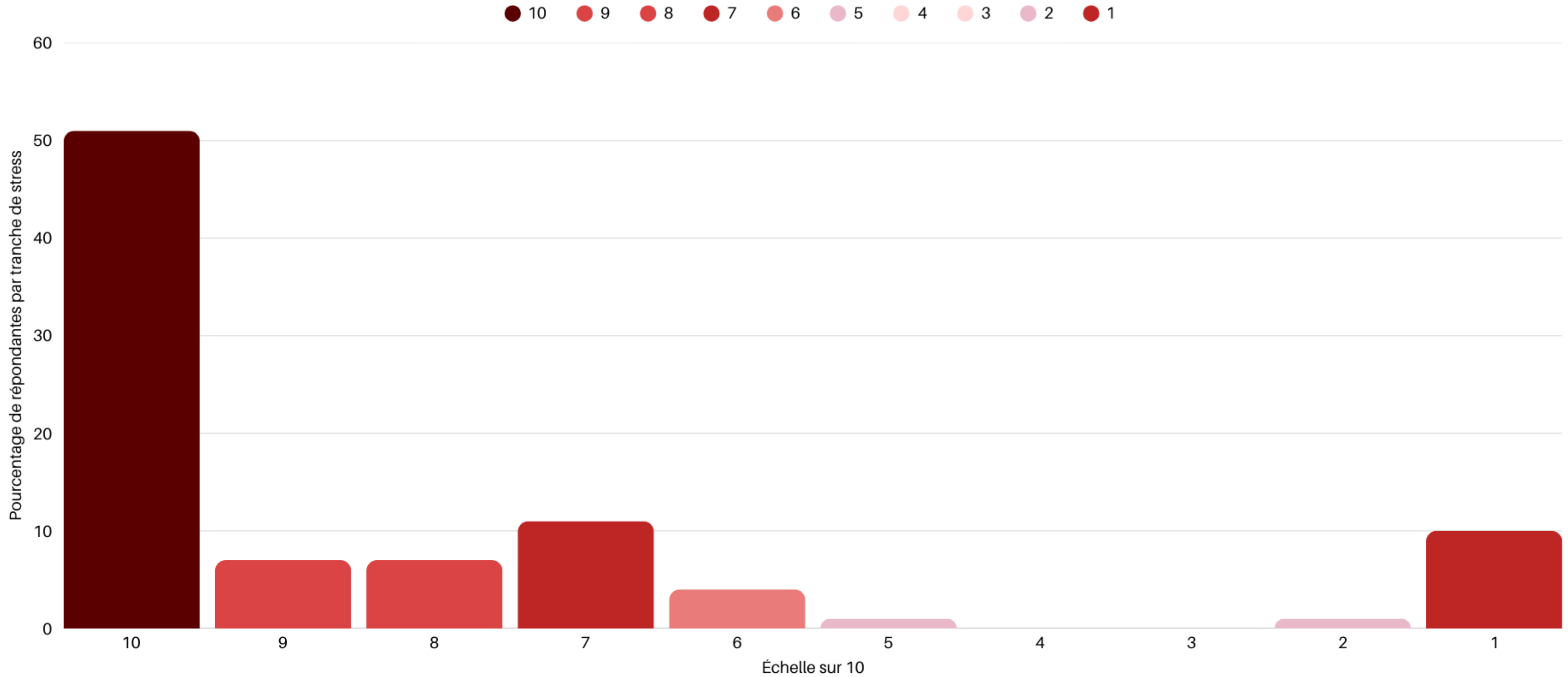
n'ont pas reçu de formation SST pour de nouvelles tâches

**25%**

ont été touchées de façon inappropriée

# Stress causé par les différents enjeux du travail (%)

(1 = peu de stress 10 = grand stress)



La **majorité (65 %)** a indiqué un niveau de stress supérieur à 8.

# CITATION

- « Quand on est au travail et juste le fait de se faire maltraiter, ça te fait rappeler que t'es bloquée, tu peux rien faire, t'es obligée d'endurer... Le fait de se sentir bloquée aussi, c'est surtout parce que je connaissais vraiment pas mes droits. Je me disais que je vais rester comme ça, je sais pas combien de temps. Sans statut et avec des employeurs abusifs » .

Julia, sans statut depuis 5 ans

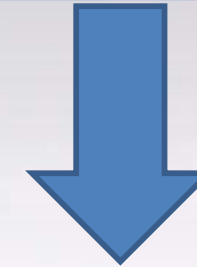
## Pourcentage des accidents de travail et des maladies liées au travail

**42 % ont eu un accident de travail**




**3 femmes sur 30 ont reçu tous les soins nécessaires**

**49 % des maladies déclarées sont liées au travail**



**3 femmes sur 35 ont reçu tous les soins nécessaires**



# Responsabilité économique envers la famille

Comité femmes du (CTTI)

# Responsabilité économique familiale

**45 % ont des proches au Canada qui dépendent d'elles  
financièrement**

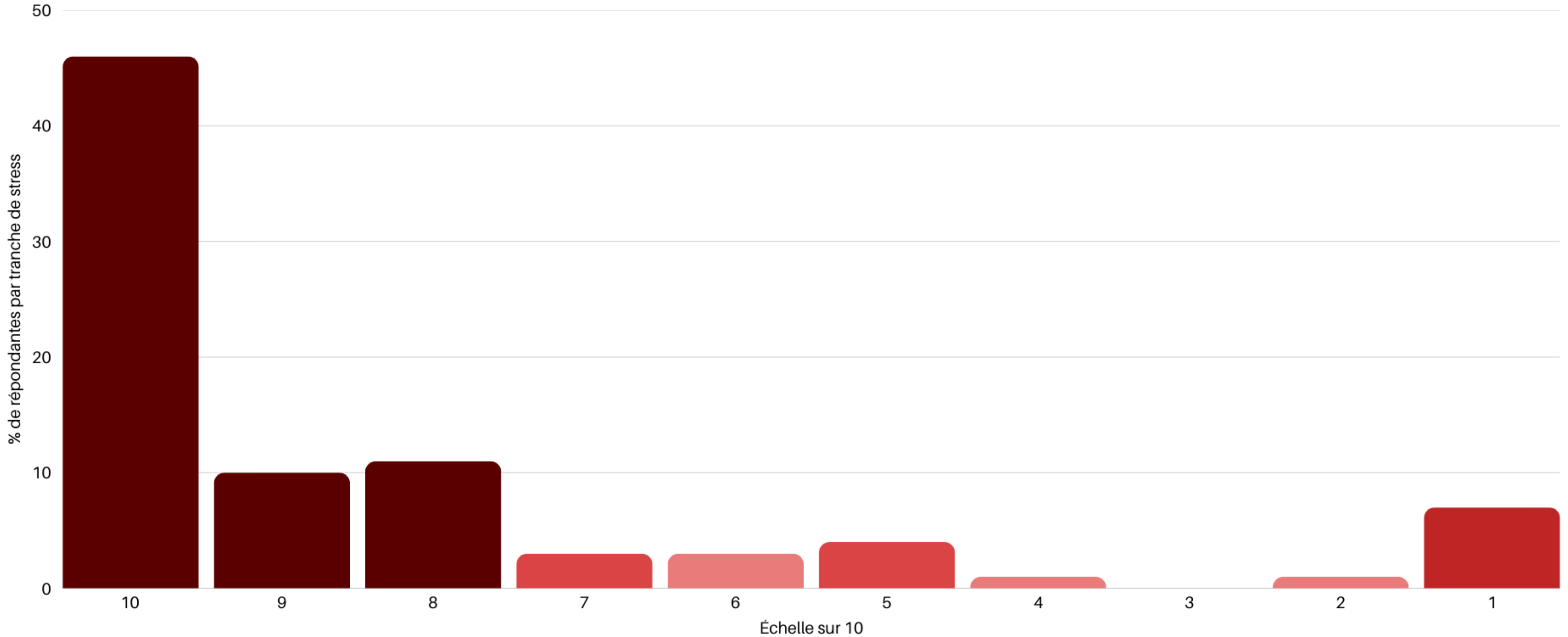
**65 % envoient de l'argent à la famille à l'extérieur du Canada**

**640 \$ envoyés par mois en moyenne**

**41 % se sont privées de leurs besoins essentiels pour appuyer leur famille**

# Stress généré par la responsabilité financière familiale (%)

(1 = peu de stress 10 = grand stress)



**La grande majorité (67 %) a indiqué un niveau de stress supérieur à 8**

# CITATION

- « C'est difficile parce que moi j'envoyais souvent, chaque mois, à mon père toujours parce qu'il a le cancer et aussi parfois à ma mère. Mais j'ai aussi ma fille ici. (...)

Personnellement, je me sens responsable pour les aider. Il y a toujours des besoins dans nos pays. On contacte la famille et il y a toujours des histoires d'horreur, ça finit toujours par un besoin d'argent. Mais on sait que la situation est difficile, c'est ça aussi. Pour mon père, c'est chaque mois et pour la famille quand il y a un accident, quand il y a un décès, quand il y a un besoin... (..)

J'ai travaillé comme une malade et j'ai pas dépensé beaucoup pour moi-même. Maintenant j'essaye de couper un peu avec la famille, c'est pour ça que je ne les appelle pas trop.»

Zahia, sans statut depuis 15 ans

# CITATION

« J'ai annulé mon épicerie pour un mois pour pouvoir économiser de l'argent pour mes enfants. Ceci plusieurs fois dans une année. »

Aissatou, sans statut depuis 7 ans

# Accès aux soins de santé

Comité femmes du CTTI

## Représentation des besoins de soins de santé préventifs

49 % des femmes ont eu besoin de soins préventifs.

9/34 ont reçu **TOUS** les soins nécessaires.

14/34 ont reçu **UNE PARTIE** des soins nécessaires.

11/34 n'ont eu **AUCUN** soin.

# Représentation des besoins de soins pour problèmes de santé

## mineurs

40 % ont eu des problèmes de santé mineurs.

5 sur 28 ont reçu **TOUS** les soins nécessaires.

12 femmes sur 28 ont reçu **UNE PARTIE** des soins nécessaires.

11 femmes sur 28 ont reçu **AUCUN** soin.

## Représentation des besoins de soins pour problèmes de santé chroniques

**35% des femmes ont des problèmes de santé chroniques.**

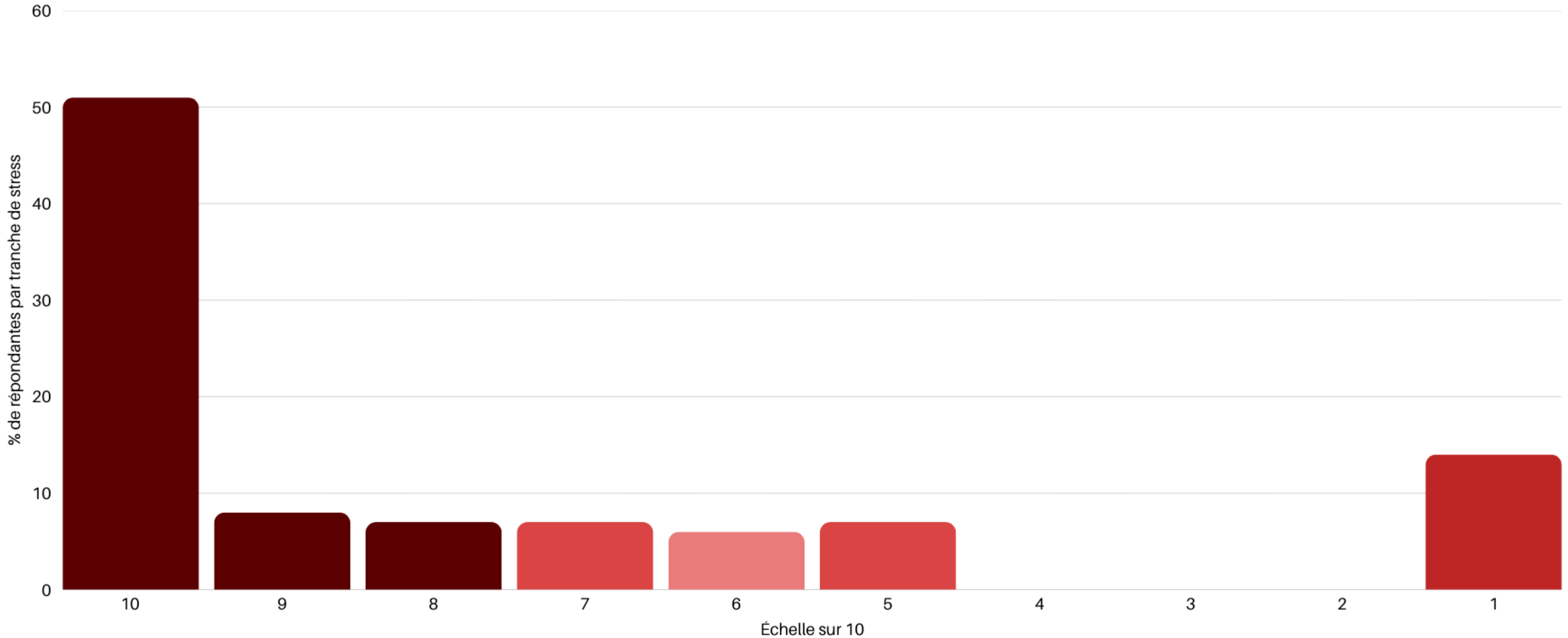
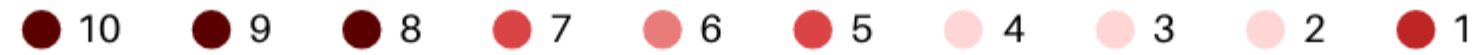
**4 femmes sur 25 ont reçu TOUS les soins.**

**12 femmes sur 25 ont reçu UNE PARTIE des soins.**

**9 femmes sur 25 n'ont eu AUCUN SOIN.**

# Stress généré par les besoins de soins de santé (%)

(1 = peu de stress 10 = grand stress)



**La grande majorité des participantes (+ de 66%) ont un stress supérieur à 8**

# CITATION

- « Le pire c'est si on tombe malade, le stress c'est si un jour on tombe malade. Si on tombe sur une maladie grave, ou quelque chose de grave. Toujours il y a un stress de ça, parfois quand on attrape un virus, on essaye de faire toutes les choses à l'ancienne tisane, les petits trucs de grand-mère »

Maria, sans statut depuis 9 ans

« Avant, je rêvais beaucoup au sujet de mon avenir mais l'immigration a détruit tous mes rêves. Je veux quand même aller de l'avant, apprendre de nouvelles habiletés pour que je puisse réduire mon stress. »

Fariha, sans statut depuis 6 ans

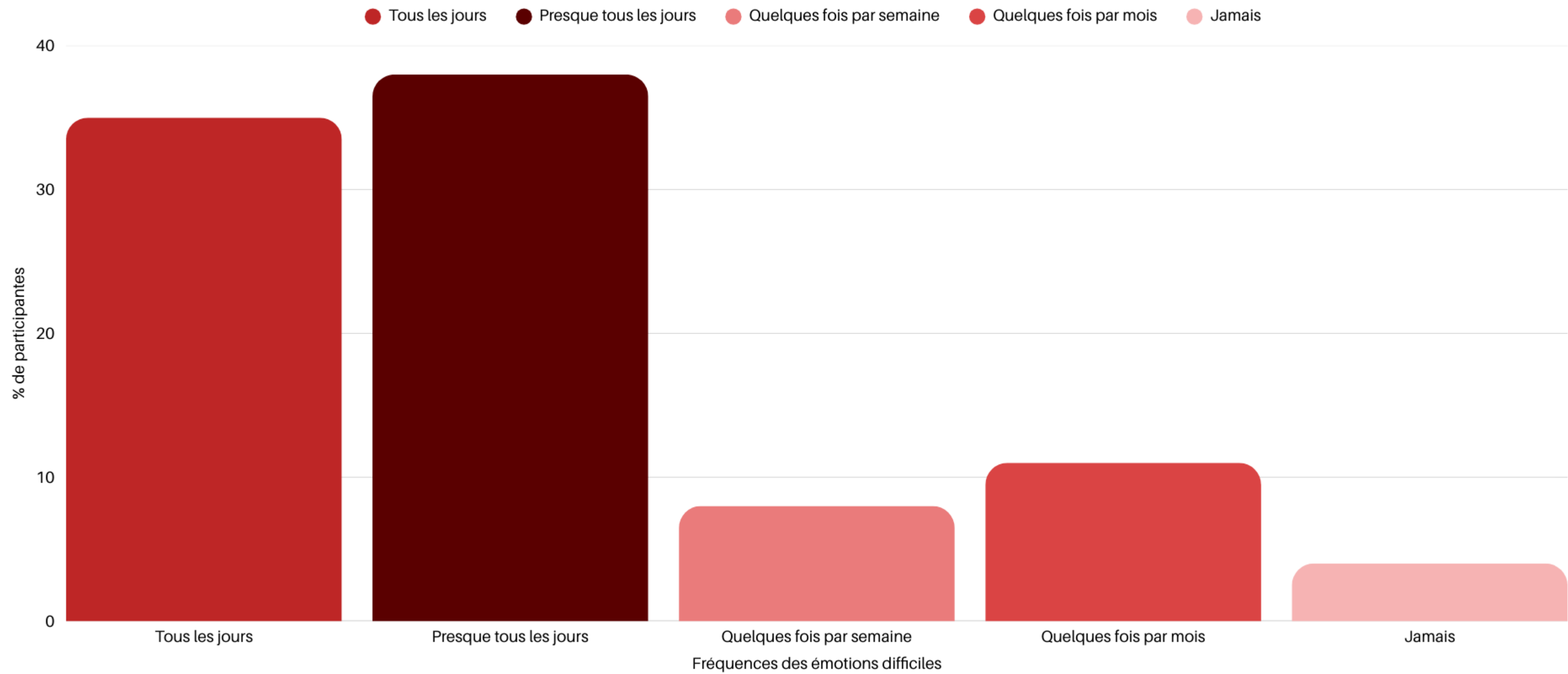


# Portrait de la santé mentale

Comité femmes du CTTI

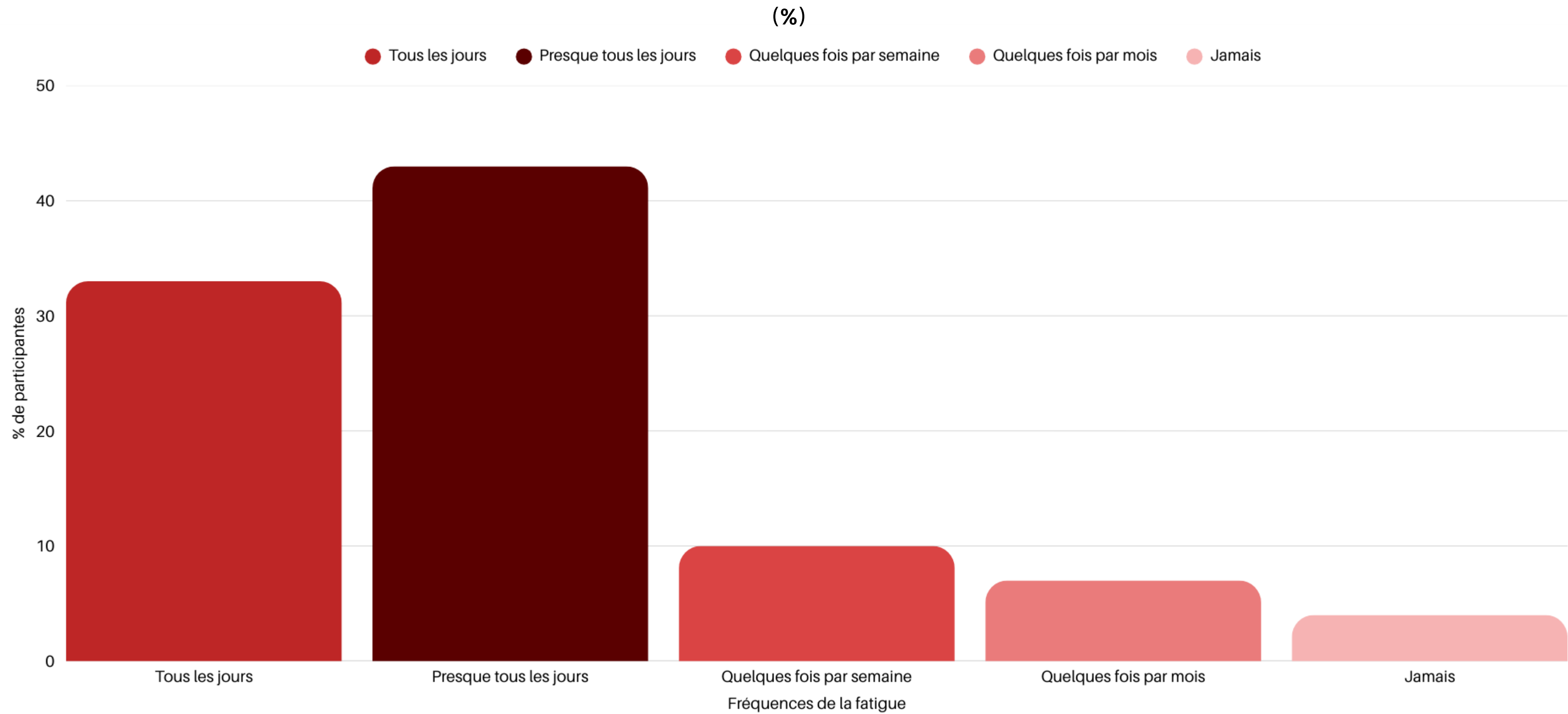
# Participant.es ayant vécu tristesse, déprime ou désespoir dans les six derniers mois

(%)



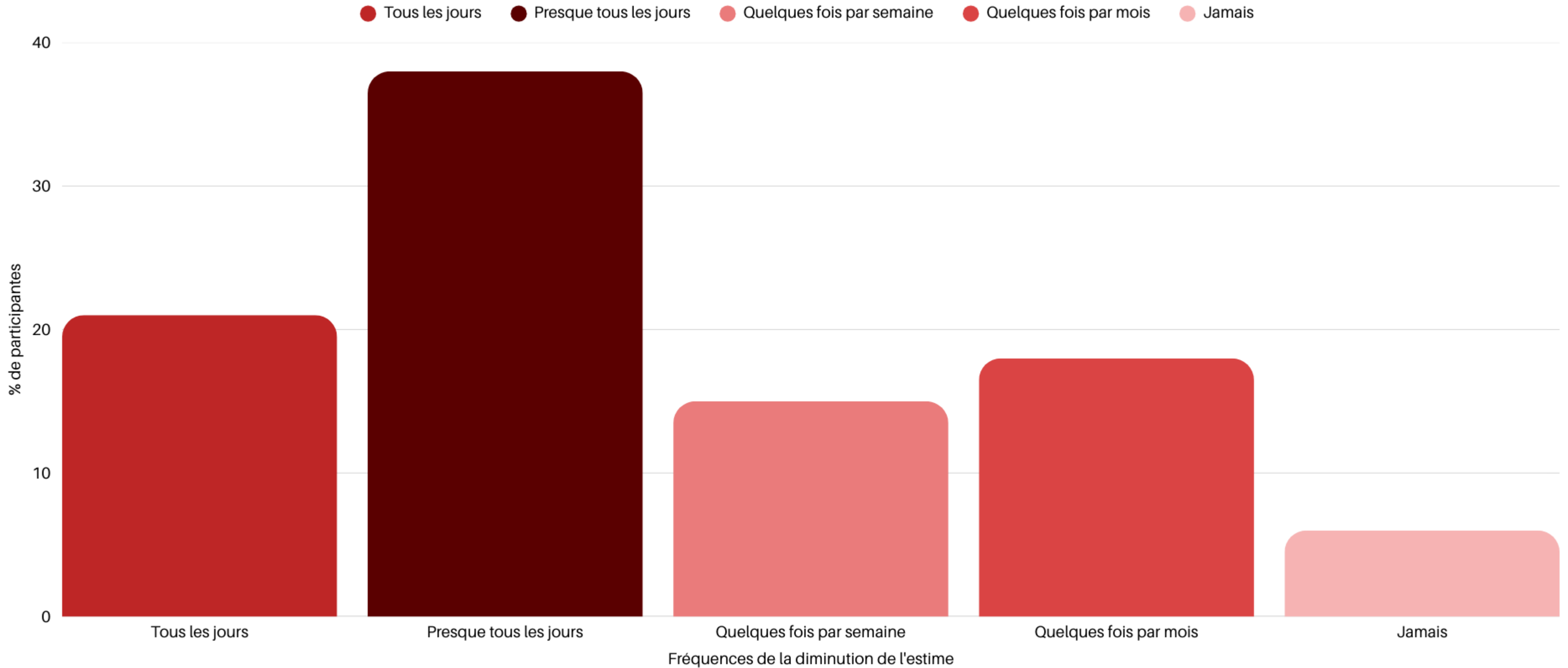
**Grande majorité des femmes (73 %) tous les jours ou presque.**

# Participantes ayant vécu de la fatigue ou de l'épuisement dans les six derniers mois



**La grande majorité (76 %) ressent fatigue ou épuisement tous les jours ou presque.**

# Participantes ayant vécu le sentiment d'être mal dans leur peau ou ont eu l'impression qu'elles ne valaient rien dans les six derniers mois (%)



**La majorité des femmes (59%) ont vécu une faible estime personnelle tous les jours ou presque.**

# CITATIONS

## Que souhaitez-vous pour votre futur?

- « Je veux vivre avec mes enfant.es. »
- « Je souhaite mener une vie en sécurité. »
- « Que l'injustice cesse pour les personnes sans statut et pour tout le monde. »
- « Maintenant, je ne vois qu'obscurité. C'est seulement du stress et rien ne semble clair. »
- « Je voudrais fonder une famille. »
- « Je souhaite me former. Je sais que j'ai beaucoup potentiel, plus de compétences que celles que j'utilise pour mon travail actuel. »
- « La résidence permanente.»
- « J'aimerais pouvoir vivre une vie normale à nouveau, vivre dans un appartement normal, pouvoir m'acheter des vêtements.»

# EXTRAIT D'UN FEUILLETON SOCIOLOGIQUE

- « À chaque fois que je la rencontre, Rosa est toujours impeccable. Ses cheveux rouge foncé bien coiffés, ses ongles toujours couverts de vernis. Nous nous sommes vues à une fête une fois et elle était très élégante. Lors d'une de nos rencontres, j'ai remarqué qu'elle avait appliqué un vernis blanc lustré sur ses ongles un peu longs et limés.

“Je me fais la manucure moi-même, tu sais. J'aurais bien aimé suivre une formation pour devenir esthéticienne mais nous, les personnes sans statut, n'avons pas accès à l'éducation. Ni à la santé d'ailleurs. *Somos fantasmas, no existimos*. Nous sommes des fantômes, nous n'existons pas. »

- Lulu, femme sans statut

<https://www.lespritlibre.org/nous-sommes-des-fantomes-entretien-avec-une-femme-sans-statut/>

---

# Revendications du Comité femmes du CTTI

---

En tout respect de la dignité et de la sécurité des femmes sans statut:

- Octroi de la RAMQ
- Accès aux soins de santé gratuits du système public
- Accès aux soins de santé urgents pour la santé physique et mentale
  
- Que toutes les politiques publiques provinciales et fédérales prennent en compte les femmes sans statut et leur réalité
- Octroi d'un permis de travail
- Accès à la Régie des rentes du Québec, au régime fédéral de retraite et à l'assurance-emploi
  
- Mise en place d'un programme de régularisation des statuts



# Conclusion du rapport de recherche

Le manque de statut des participantes est un facteur déterminant de leurs conditions de travail et leur santé.

Il met en danger l'intégrité physique et psychologique des femmes, notamment en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles.

Travail:

- Nombreuses violations des droits des travailleuses (harcèlement sexuel et psychologique, vol de salaires, salaire inférieur au salaire minimum, instabilité du travail)

Santé mentale:

- Travail invisible d'intégration (Ben Soltane, 2019)
- Pathologisation et individualisation des inégalités sociales et les grands angles morts des politiques publiques
- Conséquences sur la santé des participantes à la recherche
- Isolement
- Le portrait de la santé mentale des participantes est dévastateur.
- Les conditions de travail contribuent grandement à la détérioration de la santé mentale des participantes

Santé physique:

- Nombre très élevé d'accidents de travail et de maladies liées au travail

# Beati



Fondation  
Choquette-Legault

Merci beaucoup à tous nos bailleurs de fonds pour votre soutien et votre confiance envers le Comité femmes et le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants CTTI. Merci de qui nous permettre de lutter pour le changement social.

Merci également à tous nos partenaires.

Merci à tous et toutes nos collègues de notre grande famille du CTTI.

Nous remercions particulièrement la Fondation Beati qui nous a soutenues pendant 3 années de ce projet et la Fondation Choquette-Legault qui nous a permis de terminer la collecte de données et de débiter l'analyse.

Nous remercions toutes les femmes qui ont participé à cette enquête et celles qui ont soutenu notre travail.

Bravo au Comité femmes pour son courage et sa lutte!

**NOUS AVONS DE LA VALEUR, NOUS AVONS DES DROITS ET NOUS LUTTONS ENSEMBLE POUR NOTRE CAUSE!**

